

## COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup> ?

**DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR  
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?**  
De votre identifiant et mot de passe  
de votre compte EduConnect  
ou utilisez France Connect.  
Plus d'informations au verso.

### 1 INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 25/02/2022 Au : 28/03/2022

Conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre/1<sup>er</sup> semestre :

- 1 Avant le conseil de classe  
Connectez-vous au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)  
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP.  
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe  
Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

### 3 CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : Au : Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre/2<sup>nd</sup> semestre :

- 3 Avant le conseil de classe  
Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**  
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.  
*En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3<sup>e</sup>), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2022.*
- 4 Après le conseil de classe  
Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**  
D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.  
Pas d'accord : le dialogue continué, prenez vite contact avec le chef d'établissement.  
*Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.*

### 5 AFFECTATION ET INSCRIPTION

- 5 De fin juin à début juillet  
Connectez-vous à Scolarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/orientation3e](https://education.gouv.fr/orientation3e)

Si vous avez remarqué que vous avez fait de l'erreur, n'utilisez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



## EduConnect

Activez votre compte **EduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



#### Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

#### Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée,
- au livret scolaire de vos enfants,
- à l'espace numérique de travail (ENT)

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

- 1 Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

- 2 Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du lundi au vendredi de 8h à 20h  
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)